

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 12 décembre 2019, Salle du Nord, 20h15

Monsieur Serge PFISTER, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, Monsieur le représentant de la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette quatrième et dernière séance du Conseil communal de l'année 2019. Il rappelle que l'utilisation du micro facilite les interventions et remercie chacune et chacun de bien vouloir l'utiliser. Il ouvre la séance en demandant à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs Violeta ARSIC STANOJEVIC, Eric BARROUD, Nicolas BAUME, Marie-France BRIDE, Pascal BRUGGER, Joao CARDOSO, Jean-Daniel CHAMPAGNAC, Bertrand CHAUVY, Jean-Blaise CLAPASSON, Julien CLAPASSON, David CORREIA, Patrick DE SEPIBUS, Brock FIEDLER, Jean-Luc FRIEDRICH, Joan GALLMEIER, Luc-Etienne GAGNEBIN, Claude GAULIS, Blaise HEFTI, Jean-Christophe ISENSCHMIED, Ian MAC DONALD, Serge MOREL, Vincent MOTTIER, Kimberly OPPENHEIM, Mikael OSCARSSON, Christoph OTT, Fabian PAVILLARD, René PAVILLARD, Eric PELLAUD, Fabien PETRUCCI, Serge PFISTER HAZENBERG, Sonia RAUSIS, Françoise SCHÜLER, Emilien SCHWIZGEBEL, Philippe TAUXE, Maria VALENTIN AEBERSOLD, Eve WIDMER, Yvan ZBINDEN.

Excusés : Mesdames et Messieurs Corinne BLANCHARD, Théophile CUCHE, Joao DA COSTA ALVES, Jean HOHL, Julia LÖFSTEDT, Frédéric MOREROD, Sébastien LIETTA.

Démissions : Monsieur John MORIER

Le premier appel fait constater la présence de 37 conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2019

Le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2019 a été adressé à chaque conseillère et conseiller.

Monsieur le Président souhaite apporter une petite rectification au 2^{ème} paragraphe de la page 178 qui mentionne que *Monsieur TAUXE est élu tacitement au sein du Comité de direction du conseil intercommunal de l'AISOL.*

En effet, ne s'agissant pas formellement d'une élection, il propose la modification suivante : *Le Conseil communal désigne Monsieur Tauxe pour le représenter au sein du Comité de direction du conseil intercommunal de l'AISOL.*

Cette proposition n'amène aucune remarque particulière et le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à la Secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adressé à chaque conseillère et conseiller, il n'en sera donc pas donné lecture.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et sera suivi tel que proposé.

3. ASSERMENTATION(S)

Monsieur le Président fait part de trois démissions au sein du Conseil, dont il donne lecture.

Le 25 octobre 2019, Monsieur Julien CLAPASSON, (Leysin Libre) a transmis le courrier suivant :

Démission du Conseil communal

Monsieur le Président du Conseil communal, Chères et Chers collègues,

Par ce courrier, j'ai le regret de vous annoncer ma démission du Conseil communal de et à Leysin en date du 1^{er} janvier 2020.

En effet, après de longues années à Leysin, j'ai décidé de quitter notre belle Commune pour rejoindre celle d'Aigle afin de me rapprocher de mon lieu de travail.

J'ai eu beaucoup de plaisir à siéger avec vous et de pouvoir travailler au sein de la Commission de gestion ainsi que dans diverses commissions ad hoc. J'ai beaucoup appris sur le fonctionnement des institutions durant la législature et j'ai pu visiter notre Commune de long en large avec la Commission de gestion.

Je vous souhaite à toutes et tous, une excellente fin de législature et une bonne continuation dans le travail que vous effectuez pour la collectivité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Chères et Chers collègues, mes meilleures salutations.

Julien CLAPASSON

Le 20 novembre 2019, Monsieur John MORIER (Leysin Pour Tous) a transmis le courrier suivant :

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,*

Par la présente, je tiens à vous informer de ma démission du Conseil communal ainsi que de la Commission de gestion.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil pour toutes ces années passées à vos côtés.

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

John MORIER

Le 5 décembre 2019, Monsieur Sébastien Lietta (Entente Leysenoude) a transmis le courrier suivant :

Conseil communal

Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Je vous prie de bien vouloir prendre note de ma démission en tant que Conseiller communal avec effet au 31.12.2019.

En effet, ma situation professionnelle ne me permet plus de suivre avec l'assiduité nécessaire les différents préavis afin de faire évoluer ma commune.

De ce fait, je préfère laisser ma place à une personne qui pourra mieux représenter la population de Leysin auprès du Conseil communal.

Veuillez recevoir, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, mes meilleures salutations.

Sébastien LIETTA

Le courrier de Monsieur MORIER ne précise pas de date de démission mais au vu de son absence, Monsieur le Président considère qu'elle prend effet immédiatement.

Madame et Messieurs les Chefs de groupe sont sollicités afin de présenter des personnes en remplacement des membres démissionnaires dès la prochaine séance.

Il profite de remercier Monsieur Julien CLAPASSON (membre démissionnaire présent) pour le travail accompli au cours de son mandat. Malgré le fait qu'ils n'étaient pas forcément d'accord sur tout, le débat s'est toujours fait de manière respectueuse. Monsieur le Président relève avoir beaucoup apprécié travailler avec ce dernier et lui souhaite bonne continuation.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

DÉCÈS

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de 3 personnes habitant dans notre Commune. Il s'agit de Messieurs

Pierre DELUZ

Léon KRUMEL

Conseiller communal de 1962 à 1969 et de 1974 à 1981

Albert NEITHARDT

Conseiller communal de 1958 à 1961

L'Assemblée est priée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire des disparus.

NAISSANCES

Monsieur le Président annonce la naissance d'un nouveau-né. Il s'agit de :

Fabio PERRETEN

Bienvenue à ce dernier et félicitations aux heureux parents.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

20 octobre 2019 – Elections Conseil National et Conseil des Etats (1^{er} tour)

Monsieur le Président relève un taux de participation pour Leysin de respectivement 39,32% et 39,25%. Les résultats détaillés ont été affichés au pilier public et sont à disposition sur les sites du Canton et de la Commune pour consultation. Il n'en sera donc pas donné lecture.

10 novembre 2019 – Election Conseil des Etats (2^{ème} tour)

Le taux de participation s'est élevé à 38,74% avec les résultats suivants :

Monsieur Olivier Français	: 309 suffrages
Madame Adèle Thorens Goumaz	: 258 suffrages
Madame Ada Marra	: 236 suffrages

PROCÉDURE EN CAS DE DÉMISSION D'UN CONSEIL INTERCOMMUNAL

Monsieur le Président rappelle qu'un délégué au Conseil intercommunal de l' AISOL, par exemple, doit non seulement annoncer sa démission au Conseil communal mais également à l' AISOL afin que les deux instances en soient informées et puissent agir en conséquence.

REPRÉSENTATIONS

Depuis la dernière séance, Messieurs les Président et Vice-président ont représenté le Conseil à plusieurs occasions.

Monsieur Nicolas Baume (2^{ème} Vice-président)

- Le 27 octobre à la cérémonie du Souvenir Français au cimetière des Larrets.

Monsieur le Président profite de l'occasion pour donner lecture d'un courriel de Monsieur Michel POULAIN.

Leysin, le 3 décembre 2019

Monsieur le Président du Conseil communal de Leysin,

Ayant assumé la responsabilité du Comité du Souvenir Français de Leysin et environs pendant 35 ans, je recherche une personne disposée à me succéder. Quelle que soit la nationalité, il faut que la personne soit motivée et surtout qu'elle soit consciente que c'est aux personnes qui reposent au carré militaire du cimetière des Larrets, que l'on doit de vivre dans un monde pacifique.

Nous devons donc continuer à honorer nos militaires. Il est bien clair que j'aidrai la personne me succédant notamment pour entrer en contact avec les Ambassades et Consulats grâce à mon carnet d'adresses. Le gros du travail pour Bex et Leysin prend place entre fin août et fin octobre et consiste à gérer les invitations. Le reste du temps, il s'agit de contrôler que tout va bien au carré militaire et de rester en contact avec les responsables diplomatiques et politiques locaux.

J'espère vivement que quelqu'un s'annoncera et je l'en remercie d'avance. Je remercie également les Autorités leysenoudes pour les travaux d'entretien accomplis dans et autour des carrés militaires ainsi que pour le soutien qui a permis le bon déroulement des cérémonies.

Monsieur le Président, recevez mes très sincères et respectueuses salutations.

Michel POULAIN

Monsieur Serge PFISTER

- Le 18 novembre, à la réception des nouveaux Bourgeois, Monsieur le Président en compagnie de la Municipalité in corpore, a eu le plaisir de présenter le fonctionnement du Conseil communal ;
- Le 25 novembre, à la visite annuelle de Madame la Préfète, qui a examiné en détail les documents relatifs au fonctionnement du Conseil et les a jugés conformes aux recommandations émises lors de la visite précédente.

COURRIERS

Monsieur le Président a reçu un courrier de Monsieur Richard CALDERINI, Municipal, dont il donne lecture :

Monsieur le Président du Conseil communal de Leysin,

J'ai l'honneur d'avoir été élu à la Municipalité de Leysin au 1^{er} juillet 2007. Je suis extrêmement reconnaissant d'avoir pu, pendant plus de 12 ans, je l'espère, œuvrer à améliorer le cadre de vie de nos concitoyennes et concitoyens.

J'ai le plaisir d'avoir débattu au sein d'un Conseil dynamique et ouvert au débat d'idées, presque toujours tournée vers le bien commun, chaque groupe poursuivant son programme en étant persuadé de faire, à sa manière, les meilleurs choix possibles pour les Leysenouds.

Aujourd'hui, j'ai le regret de devoir quitter ma fonction de Conseiller municipal pour le 15 décembre 2019. Il est vrai que ma décision n'a pas été des plus faciles, mais j'ai décidé de mettre la priorité sur ma famille et l'avenir de mes trois enfants.

Je vous laisse un dicastère avec plein de projets d'avenir comme l'AERA qui est constitué, le futur réservoir qui remplacera celui du Grand-Hôtel, des outils tels que le PGEE mis à jour, un SIT finalisé, etc...

Le futur Municipal pourra compter sur une équipe d'employés communaux polyvalente, compétente et toujours à disposition en cas de coup dur.

J'espère du fond du cœur que ce bien commun, mais aussi l'honnêteté devant la réalité des faits et le respect des personnalités et opinions de chacune et chacun, resteront des préoccupations premières pour toutes et tous dans ce Conseil. Dans cette optique, je souhaite à toutes et tous les Conseillers communaux une belle continuation.

En vous adressant mes meilleures salutations, Monsieur le Président, je vous demanderai de faire lecture de cette lettre lors du prochain Conseil communal.

Leysin, le 6 octobre 2019

Richard CALDERINI

C'est avec regret que Monsieur le Président a pris connaissance de cette décision. Comme de nombreuses personnes dans cette salle, il relève les excellents rapports qu'il a eus avec Monsieur CALDERINI, tant en dehors que lors des nombreuses séances auxquelles il a participé. Il salue le professionnalisme, la compétence et même la passion avec laquelle il a œuvré au service de notre Commune durant ces douze dernières années. Il souligne également les réalisations importantes auxquelles il a contribué, trop nombreuses pour être énumérées, mais qui parlent d'elles-mêmes. En signe de reconnaissance et au nom du Conseil communal, Monsieur le Président lui offre un panier constitué de produits locaux ainsi qu'un plan des pistes de Leysin imprimé sur textile (*pas de caleçon ! rires* –) afin d'éviter de se perdre sur le domaine skiable (cf. annexe).

L'Assemblée se lève et applaudit chaleureusement Monsieur Richard CALDERINI.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 11/2019 : BUDGET DE L'EXERCICE 2020

Monsieur Patrick DE SEPIBUS, Président de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président lit les conclusions du préavis qui sont :

- D'approuver le budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2020 qui se présente comme suit :

Charges	CHF	20'252'959.--
Revenus	CHF	20'204'528.--
Excédent de charges	CHF	- 48'431.--

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à l'unanimité.

6. RAPPORT DES COMMISSIONS CHARGÉES DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 12/2019 : RÉFECTION DES CHEMINS AGRICOLES – 2^{ÈME} ÉTAPE – CHEMINS DE L'HORIZON / PRAFANDAZ SUPÉRIEUR / TRESSELEYRES – VERS-BAS / CRÊTE DU FER

Monsieur Patrick DE SEPIBUS, Président de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

Monsieur Emilien SCHWIZGEBEL, Rapporteur de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité des personnes présentes d'accepter les conclusions du préavis.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 1'220'000.00 TTC, afin de financer les travaux de réfection des chemins agricoles – 2^{ème} étape – Chemins de l'Horizon / Prafandaz supérieur / Tresseleyres – Vers-Bas / Crête du Fer,
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par les subventions cantonales et fédérales attendues et pour le solde par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,

3. D'amortir cet investissement sur une période de 15 ans au maximum,
4. D'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche nécessaire pour mener à terme ce projet et, le cas échéant, à plaider devant toute instance.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées l'unanimité.

7. RAPPORT DES COMMISSIONS CHARGÉES DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 13/2019 : RÉFECTION DU CHALET DE TEMELEY

Monsieur Patrick DE SEPIBUS, Président de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

Madame Kimberly OPPENHEIM, Rapporteur de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité des personnes présentes, d'accepter les conclusions du préavis.

Monsieur Pierre-Alain DUBOIS souhaite apporter un rectificatif au paragraphe 4 du rapport de la Commission ad hoc qui mentionne : *La chaudière actuelle à pellets doit être remplacée. Il est prévu qu'elle le soit par une chaudière à gaz.*

Actuellement, cette dernière est déjà existante, mais uniquement pour chauffer l'eau chaude. De ce fait, Monsieur Alain CORNAMUSAZ, amodiateur, a installé à ses frais, un chauffage à pellets dans le foyer de la cheminée pour chauffer le bâtiment durant l'hiver et le retire au printemps.

Une étude va être menée afin de définir si un système de chauffage à pellets est plus efficient et adapté au local que le gaz.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'accorder à la Municipalité, un crédit de fr. 885'000.-- TTC pour financer les travaux de réfection du chalet de Temeley,
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
3. D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans au maximum dès le budget 2020.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à l'unanimité moins un avis contraire.

8. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LA VISITE DES BÂTIMENTS ET DOMAINES COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2019 ET RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ

Ce rapport a été transmis à chaque conseillère et conseiller et compte tenu de sa longueur, il n'en est pas donné lecture.

La parole n'étant pas demandée, le rapport de la Commission de gestion avec réponses de la Municipalité est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

9. NOMINATION(S)

Conseil intercommunal de l'AISOL

Monsieur Pascal BRUGGER souhaite apporter un rectificatif concernant la procédure à suivre en cas de démission. En effet, un courrier doit être adressé au Président du Conseil intercommunal de l'AISOL, qui fera suivre cette information aux Autorités communales concernées, essentiellement en raison du fait que les communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus sont également impliquées et doivent être informées en cas de démission d'un délégué.

Commission de gestion

Suite à la démission de Messieurs Julien CLAPASSON et John MORIER, Leysin Libre et Leysin Pour Tous sont sollicités afin de nommer deux représentants pour les remplacer à la Commission de gestion.

Au nom de Leysin Libre, Monsieur Nicolas BAUME présente Monsieur Emilien SCHWIZGEBEL.

Au nom de Leysin Pour Tous, Monsieur Claude GAULIS informe qu'il était prévu ce soir, de présenter Madame Nathalie JAEP pour siéger au Conseil ainsi qu'à la commission de gestion en remplacement de Monsieur MORIER. Malheureusement, employée à la centrale du 144, elle a été appelée et a dû quitter Leysin d'urgence, raison de son absence ce soir.

Monsieur le Président félicite Monsieur SCHWIZGEBEL pour sa nomination qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020.

Il relève que la commission de gestion sera au complet dès l'assermentation de la personne qui remplacera Monsieur MORIER.

10. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur Daniel NIKLES :

HORAIRE DU BUS NAVETTE

Il a été décidé d'abandonner l'horaire d'hiver mis en place l'année dernière pour reprendre celui de l'hiver 2017-2018.

SIGNALÉTIQUE LOCALE

Avec la pose des panneaux d'information piétons, le projet de renouvellement de la signalétique locale arrive à son terme. La 1^{ère} phase consistait à la pose du panneau d'accueil à l'entrée du village, la 2^{ème} concernait le renouvellement de la signalétique routière et avec cette 3^{ème} phase, nous sommes au terme de ce processus.

Il profite de l'occasion pour remercier le service des travaux qui a réussi à exécuter cette tâche dans les délais.

Monsieur Jan SANDEN :

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2020

Jour J – 28 = début des Jeux qui débiteront à Lausanne le 9 janvier prochain,
 Jour J – 35 = début des compétitions de freestyle sur le site de Chaux de Mont à Leysin.

L'aboutissement de nombreuses heures de travail et de préparation est proche. Tout est prêt grâce au travail admirable effectué par le Comité d'organisation. L'équipe des remontées mécanique est à pied d'œuvre pour la réalisation des Halfpipe, Slopestyle et Big Air. Grâce aux canons à neige, les infrastructures prennent forme. C'est un spectacle extraordinaire qui se profile et il faut s'en réjouir.

Le programme sera le suivant :

- **29 décembre 2019 de 16h00 à 18h00**
 « Torch Tour », cérémonie de l'allumage de la flamme olympique par une personnalité de Leysin devant la Maison du Sport Vaudois
- **9 janvier 2020**
 Inauguration des JOJ à Lausanne et mise en place d'un village d'animations à Leysin, dans la halle de tennis du centre sportif de la Place Large avec : retransmission quotidienne des compétitions en direct sur grand écran, initiations sportives (pumptrack, trampoline, skateboard, skateline), conférences, concerts en soirée, « Chalet en Jeux » pour satisfaire les papilles gustatives, exposition par l'Association du Patrimoine de Leysin sur l'histoire du sport dans notre village
- **16 au 22 janvier 2020**
 Déroulement des compétitions à Leysin avec environ 140 athlètes de 15 à 18 ans entourés de 150 bénévoles et d'une quarantaine de techniciens de la télévision suisse romande. Les épreuves de freestyle étant très spectaculaires, la télévision romande mettra un accent particulier sur Leysin et plus de 80 chaînes internationales les retransmettront. 12 médailles seront distribuées pour les trois disciplines

Monsieur SANDEN est persuadé que les spectateurs répondront présents et se déplaceront sur les sites pour encourager ces jeunes athlètes. Par ailleurs, une édition spéciale du journal Le Leysenoud sera éditée et distribuée en tout-ménage ainsi que dans les commerces locaux. Il met également à disposition ce soir un « guide du visiteur » contenant diverses explications (*cf annexe 2*).

Monsieur Jean-Marc UDRIOT :

MUTATIONS PERSONNEL COMMUNAL

Arrivées

01.01.2019	Augusto Gonçalves Antunes	Collaborateur au service des travaux
01.04.2019	Anthony Brand	Collaborateur au service des Eaux - STEP
01.12.2019	Willy Habegger	Collaborateur au Collège Le Suchet
01.01.2020	Jean-Louis Métraux	Collaborateur aux Parcs et Promenades
01.01.2020	Ginette Belkacem	Collaboratrice au Collège Le Suchet

Départs

31.03.2019	Encarnacion Gil	Collaboratrice au Collège Le Suchet - retraitée
31.03.2019	Joaquim Rodrigues	Collaborateur au Service des Eaux - retraité
31.10.2019	Jean-Michel Gil	Collaborateur au Collège Le Suchet - retraité
15.12.2019	Richard Calderini	Municipal

En ce qui concerne le départ de leur collègue, Monsieur le Syndic ainsi que la Municipalité s'associe pleinement aux propos de Monsieur le Président. Cette dernière a également pris congé de Monsieur CALDERINI la semaine dernière autour d'un bon repas. Ses dossiers ont été remis « picobello » avec explications précises. Son (sa) successeur pourra en disposer l'esprit tranquille.

Il le remercie pour son travail ainsi que le Conseil communal pour l'excellente collaboration tout au long de cette année 2019. Il est important de relever que tous les membres de la Municipalité participent sans pression aux diverses commissions du Conseil. Pour sa part, il a du plaisir à rencontrer et travailler avec chacun des membres car il sait qu'il y aura un dialogue et qu'il pourra défendre ses préavis. Il est bien conscient que la Municipalité ne dispose pas encore de la science infuse et qu'il peut y avoir des remarques et des questions, ce qui est normal, en définitive.

Il souhaite apporter le traditionnel mot du Syndic de fin d'année et encourage chacun et chacune à visionner l'émission CARAVANE FM, tournée à la Fondation Rive Neuve à Blonay, hôpital de soins palliatifs. Les témoignages sont pleins d'émotion et extrêmement poignants, dont l'un d'eux notamment qui rejoint sa propre opinion : *lorsque l'on a des soucis, c'est tout de même la santé qui fait que l'on peut avancer.*

Il revient sur une citation de Léon Tolstoï « *De toutes les sciences que l'homme peut et doit savoir, la principale, c'est la science de vivre de manière à faire le moins de mal et le plus de bien possible* ». Cette citation est extraordinaire car il est impossible de ne jamais faire de mal et on le fait sans s'en rendre compte.

Il termine son intervention en souhaitant à toutes et tous d'excellentes Fêtes de fin d'année et une année 2020 pleine de joie et de santé.

11. INTERPELLATIONS

Aucune.

12. POSTULAT

Aucun.

13. MOTIONS

Aucune.

14. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

DISPOSITIFS AUTOMATIQUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Monsieur Jean-Daniel CHAMPAGNAC rebondit sur la citation de Tolstoï de manière un peu indirecte et fait part de sa réflexion sur l'utilisation des dispositifs automatiques sur le territoire communal.

Vous avez tous constaté la mise en place récente de caisses automatiques à la Coop de Leysin. Les réactions des habitants, dans une large mesure, sont très critiques face à ces appareils. En effet, chacun comprend que ces dispositifs automatiques nuisent à l'emploi, aux finances communales et au vivre-ensemble.

Il n'est pas de nos prérogatives d'intervenir dans les décisions de gestion d'une entreprise privée. Il est par contre possible de réfléchir à l'impact à long terme des machines sur la structure financière et sociale de notre commune et nous prononcer sur ce que nous souhaitons, ou pas, sur le territoire communal.

Si nous le voulions, nous pourrions explorer plusieurs pistes d'action, par exemple, nous pourrions :

- 1. choisir d'inscrire dans le règlement de Police communal, l'interdiction de tels dispositifs, s'il est estimé qu'ils nuisent au bien commun ;*
- 2. soutenir les projets cantonaux ou fédéraux qui proposent de taxer les automates et les robots pour équilibrer les comptes fiscaux et sociaux ;*
- 3. Plus localement, signifier notre désaccord avec la Coop en exigeant un contrat couvrant les coûts d'entretien du parking, qui est public ;*
- 4. Enfin, nous devrions individuellement et collectivement avantager les entreprises locales, qui favorisent les circuits courts, les produits de qualité et qui garantissent le lien social de notre village.*

CONTAINERS – RUE DU VILLAGE (PONT DE L'AIGLE-LEYSIN)

Madame Joan GALLMEIER fait part du mécontentement de riverains au sujet de la suppression des containers près du pont du chemin de fer durant le chantier de la rue du Village et demande s'il est prévu de les réinstaller.

Monsieur Richard CALDERINI relève qu'il a été constaté un très faible apport d'ordures à cet endroit. Durant la période du chantier, les containers ont été supprimés afin de permettre l'élargissement de la route. Les tests ont montré que peu de sacs étaient déposés et qu'à ce jour, une seule interpellation a été déposée à la Municipalité.

Il rappelle que les premiers Moloks sont situés à 200 mètres sur le chemin des Fleurettes. Le projet global concernant la collecte des déchets prévoit l'installation d'un Molok à l'arrière du pont de l'A-L. Cette opportunité sera étudiée l'année prochaine. A l'heure actuelle, le camion-poubelles ne peut toujours pas passer sous le pont et c'est la raison pour laquelle rien n'est encore réalisé. Un petit effort est encore demandé à la population résidante aux abords de la Gare du Village afin d'amener leurs déchets à l'Ecopoint situé sur le chemin des Fleurettes.

GSL SA - TENNIS

Monsieur Christoph OTT interpelle l'Assemblée au sujet de la situation du tennis à Leysin.

La décision de GSL de ne garder qu'un seul prestataire de tennis ne me semble pas acceptable pour les raisons suivantes :

- *Création d'un monopole*
- *Plus de choix est une situation saine pour les clients de GSL*
- *Suppression d'une école appréciée par une partie de la population*

Dans une année festive autour des JOJ, je trouve la polarisation de cette décision très dommageable pour la communauté de ce village. Je tiens également à signaler que la pétition qui a été lancée par Peak Tennis International contient plusieurs signataires membres du Conseil communal. Malgré que GSL soit une entité séparée de la Commune ayant un représentant de la Municipalité dans son Conseil d'Administration, il me semble important de connaître la position de celle-ci.

Au vu de ce qui précède, je voudrais connaître la position de la Municipalité à la question suivante : Pourquoi un monopole est-il mis en place sur l'offre de tennis à Leysin ?

Monsieur le Syndic précise que c'est un problème de gouvernance. Les centres sportifs sont certes propriété de la Commune, mais exploités depuis 1995 par la Société anonyme Gestion Sportive Leysin avec un capital-actions de fr. 100'000.-- et un Conseil d'Administration qui a pour mission : l'exploitation, la stratégie et l'entretien courant des centres sportifs.

La Municipalité est effectivement représentée au Conseil d'Administration de GSL SA en la personne de Monsieur Jan SANDEN. Elle ne peut intervenir dans cette affaire car elle n'en n'a pas les compétences. Il rappelle qu'un Conseil d'Administration est soumis au Code des Obligations avec ses propres missions dans lesquelles la Municipalité ne peut interférer.

Une solution à cette problématique devra être trouvée avec les personnes et les organes concernés, soit la Direction des centres sportifs et le Conseil d'Administration de GSL SA.

Monsieur Christoph OTT ne demande pas à la Municipalité d'interférer mais réclame de la clarté au vu de la décision qui a été prise au sein du Conseil d'Administration.

ÉCLAIRAGES DE NOËL

Monsieur Blaise HEFTI félicite la Commune ainsi que ses employés pour les magnifiques décorations de Noël installées dans le village. A quelques jours des JOJ c'est une belle image pour tous nos visiteurs.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, Monsieur le Président demande à Madame la Secrétaire de bien vouloir procéder au contre-appel qui fait constater la présence de 37 personnes.

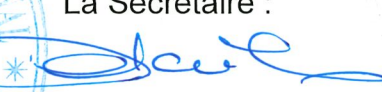
Les dates des prochaines séances du Conseil ont été fixées aux 26 mars, 11 juin, 24 septembre et 17 décembre 2020 au même lieu et à l'heure habituelle.

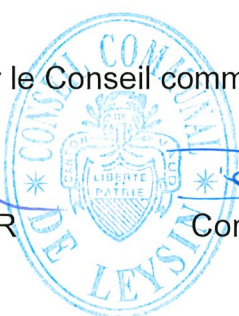
Monsieur le Président vous invite à partager l'apéritif qui, cette année, vous est proposé sous une formule différente, l'idée étant de mettre en valeur les produits locaux et du terroir. Nous avons la chance de disposer dans notre Commune, d'une grande variété de produits de qualité que nous allons pouvoir savourer ce soir. Il remercie toutes les

personnes qui ont contribué à ce festin, spécialement Monsieur Pierre-Alain DUBOIS qui s'est chargé de l'organisation avec une petite mention également pour les vignerons d'Aigle qui ont offert une partie des boissons qui seront servies tout à l'heure.

Il vous remercie de votre attention ainsi que la Municipalité pour sa présence et vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2020. L'Assemblée est close et la séance levée à 21h25.

Leysin, le 12 décembre 2019

Pour le Conseil communal :
Le Président :  Serge PFISTER
La Secrétaire :  Corinne DELACRETAZ

The official stamp of the Commune of Leysin is a circular seal. It features a central coat of arms with a shield containing a cross and a crown above it. The words "LIBERTÉ" and "PATRIE" are inscribed on either side of the shield. The outer ring of the seal contains the text "COMMUNE DE LEYSIN" at the top and "1848" at the bottom, separated by two small stars.

Annexes : Article journal
Leysin en Jeux - Guide du visiteur

Un caleçon qui évite de se perdre sur le domaine skiable de Leysin

Culotté

Un commerçant de la station a mis en vente un sous-vêtement affichant le plan des pistes

Vous cherchez le chemin le plus court pour le télésiège des Fers? Baissez votre pantalon. La perspective des Jeux olympiques de la jeunesse et de l'afflux d'hôtes étrangers peu familiers au domaine skiable de Leysin ont donné des idées à Bertrand Chauvy. Depuis quelques jours, sa boutique de vêtements Esprit Montagne vend un plan des remontées mécaniques pour le moins culotté: il est imprimé sur un caleçon pour homme.

Fabriqués par une société française, l'objet est vendu 39 fr. 90 et existe «dans toutes les tailles, du XS au XXL», précise Bertrand Chauvy. Ce dernier vendait il y a peu des bonnets JOJ 2020. «Mais nous nous sommes retrouvés en rupture de stock et dans l'impossibilité d'en obtenir. J'ai voulu trouver une autre idée originale pour promouvoir la station à l'approche des Jeux.»

Une promotion discrète puisque seuls les moins frileux ou pudiques oseront afficher ce plan sur les pistes. «C'est pour ça qu'on propose aussi un tour de cou ainsi qu'un lingé de bain dans la même



Bertrand Chauvy et sa panoplie complète. CHANTAL DERVEY

«J'ai voulu trouver une idée originale pour promouvoir la station à l'approche des JOJ»

Bertrand Chauvy Gérant du magasin Esprit Montagne

gamme», sourit le gérant. Le caleçon reste toutefois le best-seller: «Sur les 300 que j'ai fait imprimer, on en a vendu la moitié en une semaine.» Et sa femme Luciana, qui a découvert par sur-

prise l'initiative de son mari, d'ajouter: «On a reçu des commandes de Hollande, des USA, d'Italie... Leysin est une station très internationale: elle compte plus de 70 nationalités.»

La démarche amuse le directeur des remontées mécaniques leysenoudes, Jean-Marc Udriot, qui avoue toutefois un regret: «Nous ne pourrions pas utiliser ce caleçon à des fins d'informations sur le domaine skiable. Ou alors, il faudra engager du personnel moins frileux.» L'étiquette du sous-vêtement stipule d'ailleurs qu'il «ne peut être utilisé comme outil de géolocalisation».

David Genillard

Leysin en Jeux!

Du 9 au 22 janvier 2020

Guide du visiteur

Horaires - Programmes & Plans



Site hôte



Partenaires institutionnels

VAUDE+

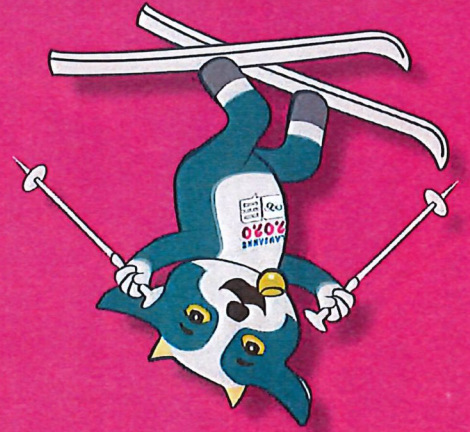


LAUSANNE
2020

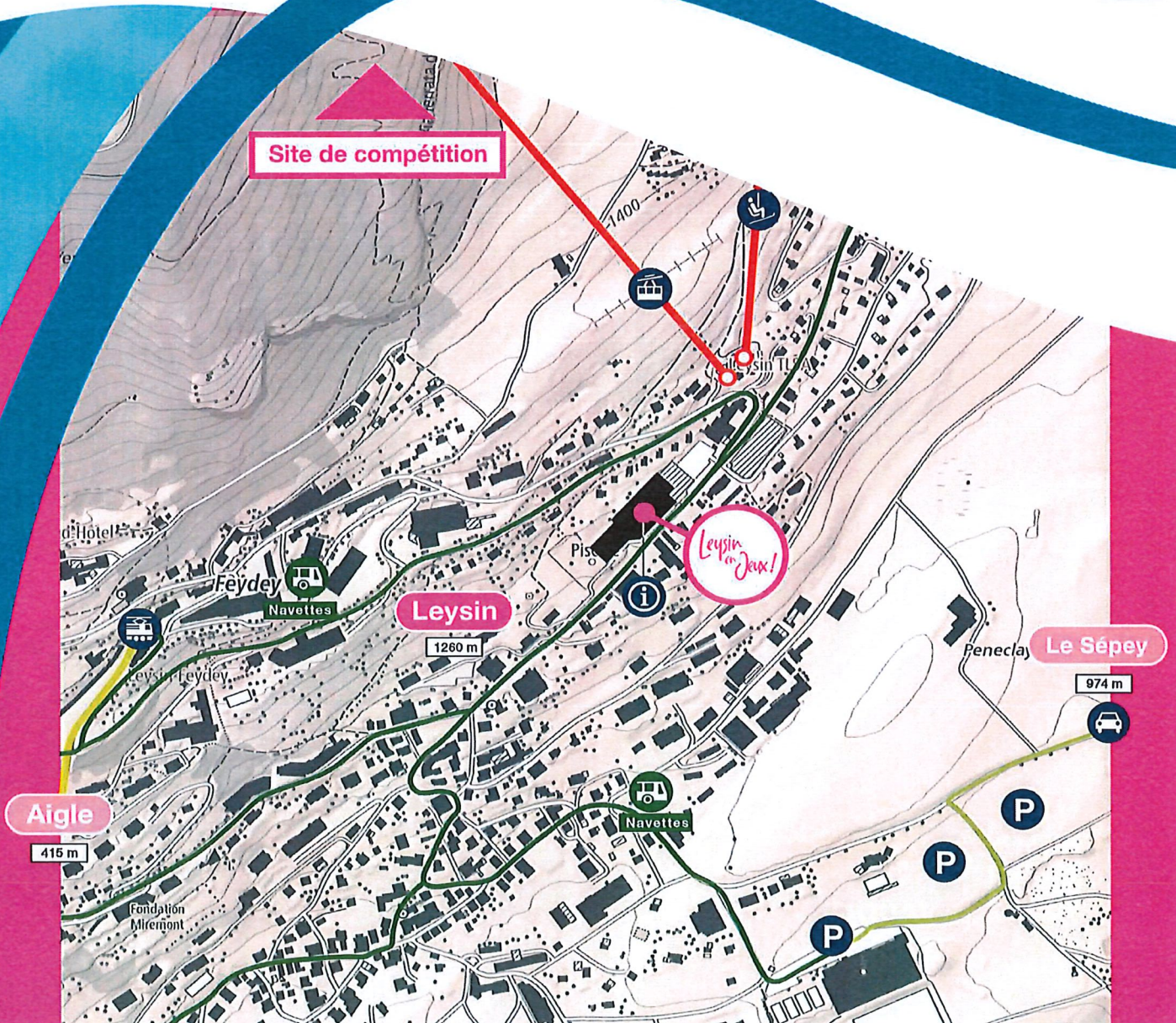


YOUTH
OLYMPIC
GAMES

LEYSIN ET LES JEUX



Site de compétition



LEYSIN EN JEUX !

📍 Centre sportif de la piscine, Leysin

Leysin en Jeux ! offre à ses visiteurs des initiations sportives aux disciplines freestyle d'été (pumptrack, grimpe, parkour, etc) et ce de manière ludique, dynamique et gratuite. La jeunesse donne vie à ces Jeux : d'une part avec les athlètes sur la montagne, mais aussi grâce aux écoles de la région impliquées dans l'animation et la décoration de «Leysin en Jeux !»

Les associations locales mettent en avant les trésors culinaires et culturels du village dans l'espace restauration du «Chalet En Jeux». Des conférences avec de nombreuses personnalités publiques et d'anciens sportifs-ives permettront aux visiteurs de découvrir des visions d'avenir ou de se remémorer des fraguements oubliés de notre histoire.

Retrouvez toutes les informations concernant

«Leysin En Jeux» sur :

www.leysin.ch/joj2020



INITIATIONS GRATUITES « TRY THE SPORTS »

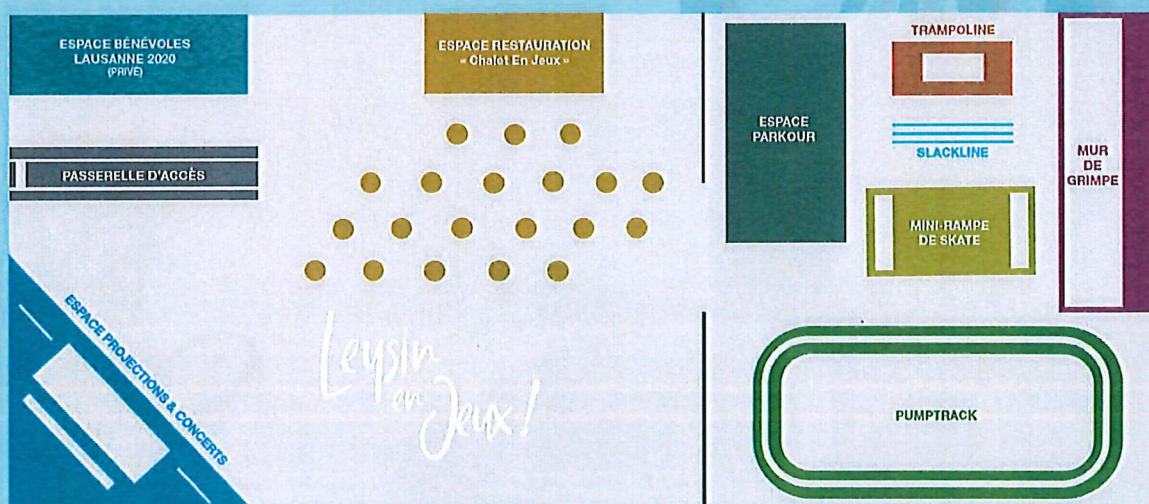
PUMPTRACK - PARKOUR - TRAMPOLINE - GRIMPE - SKATEBOARD - SLACKLINE

Lundi au Vendredi

16:30 - 19:30

Samedi & Dimanche

14:00 - 19:30



Encadrement professionnel

Matériel et protections fournis pour les sports suivants : pumptrack, grimpe, parkour & trampoline.

LEYSIN

29 DÉCEMBRE
MAISON DU SPORT
VAUDOIS
16:00 - 18:00



FRIBOURG

OBERHOFEN

**Arrivée de la
flamme Olympique**

Torche Olympique allumée par une célébrité sportive de Leysin.

LAUSANNE

LEYSIN

LES DIABLERETS

GENÈVE

CHAMPÉRY

SION



torch tour



Photo: René Fick



ACCÈS COMPÉTITIONS

📍 Snowpark de Leysin, Chaux-de-Mont



ACCÈS N° 1 (skieurs)

Télécabine de La Berneuse

ACCÈS N° 2 (skieurs + piétons)

Télesège Leysin-Tête d'Aï

HORAIRES D'OUVERTURE

Télécabine Berneuse
8:45 - 16:30

Télesège Leysin-Tête d'Aï
9:00 - 16:15

Fermeture du domaine skiable
16:45

Tarifs piétons : CHF 15

HORAIRES «LEYSIN EN JEUX»

TRY THE SPORTS

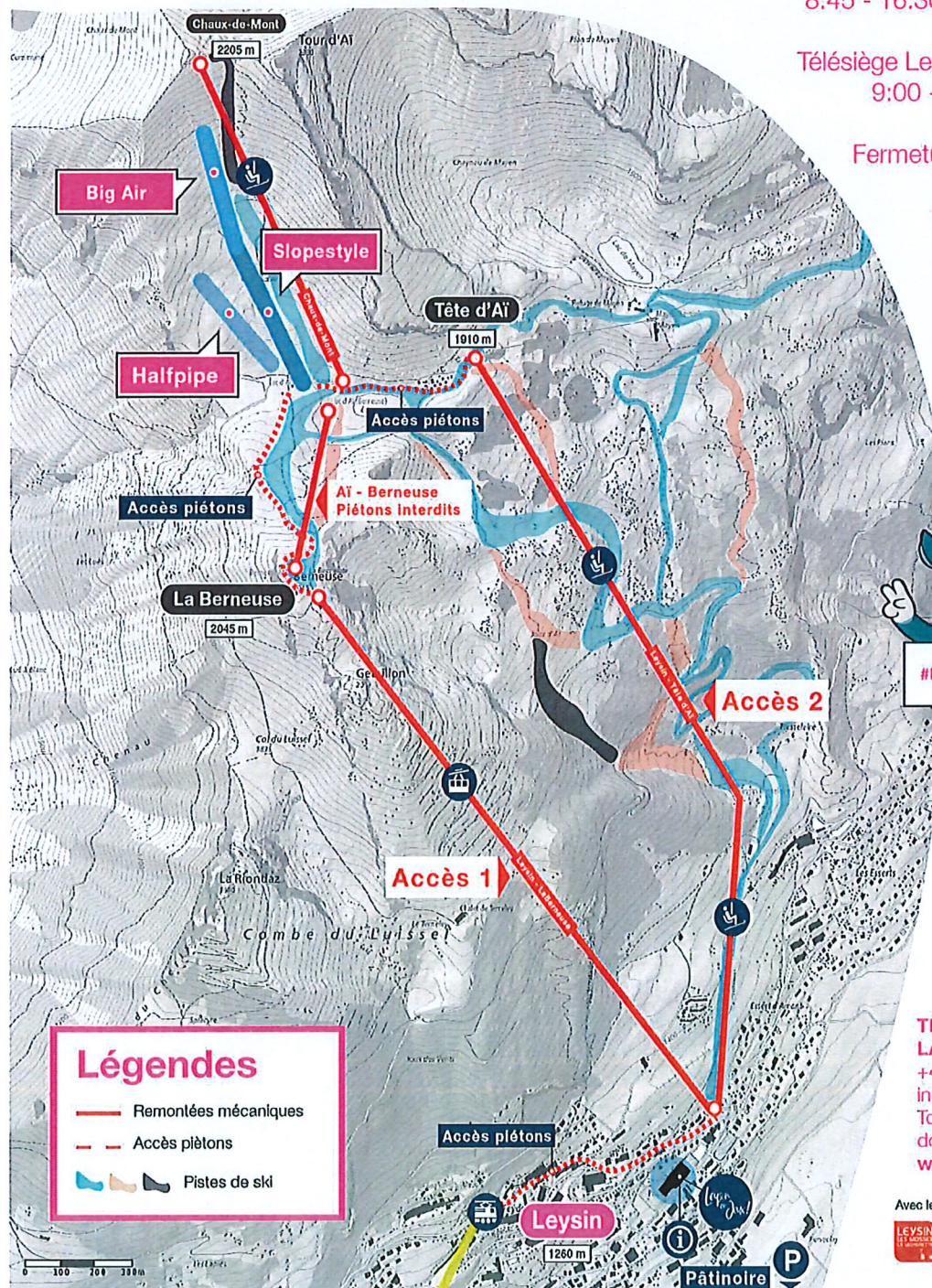
En semaine : 16:30 - 19:30

Week-end : 14:00 - 19:30

ESPACE FESTIVAL

En semaine : 10:00 - 22:00

Week-end : 10:00 - 00:00



OFFICE DU TOURISME - LEYSIN
+41 24 493 33 00
info@leysin.ch
www.aigle-leysin-lesmosses.ch

TÉLÉ-LEYSIN-LES MOSSES-
LA LÉCHERETTE
+41 24 494 16 35
info@tlml.ch
Toutes les informations sur le
domaine skiable sur :
www.tlml.ch

Avec le soutien de :



CONCERTS

GRATUITS

JEUDI 9 JANVIER

PROJECTION DE LA CÉRÉMONIE
D'OUVERTURE SUR ÉCRAN GÉANT 19:00

SAMEDI 11 JANVIER
MATHEW NEWSAM

DJ SET 22:00-00:00

20:30-22:00

VENDREDI 17 JANVIER
LEYSIN MUSIC
MACHINE 20:30-00:00

MERCREDI 22 JANVIER
DJ SET 20:30-22:00

TOUS LES JOURS

10:00-15:00
RETRANSMISSION DES COMPÉTITIONS
ET EXPOSITION HISTORIQUE

SPECTACLES & PROJECTIONS

SAMEDI 11 & 18 JANVIER

KFM CREW 17:30-19:00

SPECTACLE DE DANSE HIP-HOP DU
COLLECTIF AIGLONS MONDIALEMENT RECONNU.

DIMANCHE 12 JANVIER

ECOLE DE MUSIQUE
LEYSIN-LES ORMONTS
17:30-18:30

13,14,15 - 20,21,22 JANVIER

LA TV DES JEUX
ECOLE LEYSIN- LES ORMONTS
15:30-17:00

13-14 JANVIER

COURS DE ZUMBA
17:30-18:30

VENDREDI 17 JANVIER

FREESKI MOVIES NIGHT'S
17:00-19:00

PROJECTION DE FILM DE SKI FREESTYLE

- Newreal, Leysin - YUKINOSHIMA

par Yannick Guillermin

- Faction Ski, Verbier - THE COLLECTIVE

par Etienne Mèrel

Leysin
en Jeux!

VENDREDI 10 JANVIER

SILENT PARTY !

20:00-00:00

LOCATION DU CASQUE : 10.-

SAMEDI 18 JANVIER

SHANA PEARSON

20:30-22:00

DJ SET

22:00-00:00

LUNDI 20 JANVIER

FANFARE MILITAIRE

20:00-21:00

TOUS LES JOURS (excepté le 16 et 17 janvier)

19:00-20:00

RETRANSMISSION DES CÉRÉMONIES
DE REMISE DES MÉDAILLES

CONFÉRENCES

VENDREDI 10 JANVIER

LE SKI AU 20^{ÈME} SIÈCLE,
ENTRE RÉALITÉS LOCALES ET
TENSIONS INTERNATIONALES

En collaboration avec le CIRM (UNIL) 17:30-18:30

Gregory Quin et Sébastien Cala

MERCREDI 15 JANVIER

HISTOIRE & MÉTHODE

MARGARET MORRIS

Betty Jayet 17:30-18:30

JEUDI 16 JANVIER

L'AVENIR DU TOURISME ALPIN

En collaboration avec le CIRM (UNIL) 17:30-18:30

Martine Rebetez, Florence Wagnier,

Jean-Marco Udriot, Steve Beck,

Patrick Bürgin & Marc Langenbach

LUNDI 20 JANVIER

LE SPORT DANS LES MÉDIAS

17:30-18:30

Cédric Moret (RTS), Marie-Laure Viola (RTS),
ESOL, Lucie Schoch, Hugo Dacustodia

DIMANCHE 19 JANVIER

SPORT ET INÉGALITÉ DE GENRE

Jessie Latty 17:30-18:30

MARDI 21 JANVIER

L'HÉRITAGE DU SPORT

En collaboration avec LOYCO 17:30-18:30

Christophe Sauser, Silvano Melli, Jennifer Sevenne (Flechter),

Lise-Marie Morerod, Lausanne 2020

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse sont un événement international du plus haut niveau pour les athlètes âgés de 15 à 18 ans. Ils associent la performance sportive, la culture et l'éducation dans un réel festival du sport.



Sur la montagne

Sur le nouveau snowpark de Chaux-de-Mont, Leysin accueille les épreuves de freeski et de snowboard en Big-Air, Halfpipe & Slopestyle. Un spectacle aérien avec pour figurants les futurs stars mondiales des disciplines freestyle.



Au village

Dans le village, un espace d'animations gratuites est ouvert durant toute la durée des Jeux. Installé dans le Centre sportif de la piscine, «Leysin En Jeux» invite le public et les bénévoles à se rassembler pour pratiquer le sport, revoir les épreuves du jour, assister à des conférences et fêter l'esprit Olympique.

LES COMPÉTITIONS

📍 Snowpark de Leysin, Chaux-de-Mont

Big-Air

Les athlètes réalisent plusieurs figures depuis un saut unique tout en assurant une réception propre et bien exécutée.

Slopestyle

Le parcours de slopestyle est composé de plusieurs éléments de sauts et de glisse. Les athlètes peuvent choisir entre plusieurs lignes pour exécuter leurs parcours.

Halfpipe

Le halfpipe est un demi-tube de neige de 120m de long et de 7m de hauteur. Chaque athlète effectue plusieurs manches en exécutant plusieurs figures. Le meilleur résultat des trois manches en finale est pris en compte (top 12).



JEUDI

16 JANVIER

9:00 - 15:00

**ENTRAINEMENTS
FREESKI &
SNOWBOARD**

VENDREDI

17 JANVIER

9:00 - 15:00

**ENTRAINEMENTS
FREESKI &
SNOWBOARD**

SAMEDI

18 JANVIER

9:00 - 13:00

**W FREESKI
W SNOWBOARD
SLOPESTYLE**

DIMANCHE

19 JANVIER

9:00 - 13:00

**M FREESKI
M SNOWBOARD
SLOPESTYLE**

LUNDI

20 JANVIER

9:00 - 13:00

**SNOWBOARD
BIG-AIR QUALIF**

9:00 - 15:00

**FREESKI
HALFPIPE**

MARDI

21 JANVIER

9:00 - 13:00

**FREESKI
BIG-AIR QUALIF**

9:00 - 15:00

**SNOWBOARD
HALFPIPE**

MERCREDI

22 JANVIER

10:00 - 14:00

**FREESKI &
SNOWBOARD
BIG-AIR FINALES**

14:00 - 15:00

**REMISES DES
MÉDAILLES**



Scannez le
QR code pour
télécharger le
programme com-
plet des JOJ2020.